

ANNEXE I  
(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

**CHAPITRE I**

AMÉNAGEMENT DU PARC DE LA CIMENTERIE – ARRONDISSEMENT  
DE BEAUPORT

**SECTION I**

DESCRIPTION DU PROJET

**1.** Le projet d'aménagement du parc de la Cimenterie dans l'Arrondissement de Beauport consiste en des travaux d'installation de structures de jeux, d'aménagement de surfaces et d'aménagement de sentiers.

Le projet comprend également tous les travaux accessoires et connexes.

Le projet requiert l'octroi des contrats de services professionnels et techniques aux fins de la préparation des plans et devis, de la surveillance de chantier et du contrôle de la qualité.

**2.** Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

**SECTION II**

ESTIMATION DU COÛT

**3.** Le coût du projet décrit aux articles 1 et 2 s'élève à la somme de 458 300 \$.

**TOTAL : 458 300 \$**

Annexe préparée le 7 avril 2015 par :

---

Richard Marchand, directeur  
Section des équipements  
Division de la culture, du loisir  
et de la vie communautaire  
Arrondissement de Beauport